

Les spécialistes de la peau et des yeux conjuguent leurs efforts pour aider les Canadiens à se protéger les yeux contre le soleil

OTTAWA ON – L'Association canadienne de dermatologie (ACD) et la Société canadienne d'ophtalmologie (SCO) ont établi un partenariat afin de créer une norme de protection contre les UV pour les lunettes de soleil en vente libre. La norme détermine l'importance de la protection contre les UV assurée par les lunettes de soleil afin que les consommateurs soient dûment informés lorsqu'ils achètent une paire de lunettes.

Jusqu'à maintenant, les fabricants d'articles de lunetterie affichaient un minuscule autocollant ovale dans un coin de lentille pour diffuser des affirmations comme « protection totale contre les UV ». Il n'y avait toutefois aucun programme indépendant de tiers pour vérifier que les affirmations diffusées sur les étiquettes sont vraies ou exactes.

Le Programme de protection solaire des yeux ressemble beaucoup au Programme de protection solaire de l'ACD, qui permet à certains écrans solaires d'afficher le logo de reconnaissance par l'ACD s'ils répondent aux normes de protection contre les UV établies par son groupe d'experts constitué de dermatologues. Le programme des articles de lunetterie est à participation volontaire, car les fabricants peuvent obtenir des logos sous licence et soumettre leurs produits, ainsi que les éléments de preuve, à un examen qui vise à déterminer si le produit offre en fait la protection revendiquée contre les UV. Si un produit satisfait à la norme du Programme de protection solaire des yeux, il peut porter le logo unique qui garantit aux consommateurs que des médecins spécialistes l'ont approuvé.

Le Programme de protection solaire des yeux est le premier programme mis sur pied par un comité d'ophtalmologues avertis et l'Association canadienne de dermatologie.

Effets de l'exposition aux UV sur la santé des yeux

« Lorsque l'on pense protection solaire, la première chose – et souvent la seule – qui vient à l'esprit, c'est la peau. Or, beaucoup de Canadiens ne savent pas que les yeux sont aussi vulnérables aux dommages causés par les UV... », déclare le Dr Mariusz Sapijaszko, président de l'ACD.

Une brève exposition excessive aux rayons UV, comme assister à une partie de baseball ou passer une journée à la plage sans protection adéquate des yeux, peut causer une brûlure à la surface de l'œil – tout comme un coup de soleil affecte la peau.

Le nouveau Programme de protection solaire des yeux représente une façon seulement pour l'ACD d'aider à promouvoir la prudence au soleil auprès de l'ensemble des Canadiens.

-30-

Semaine de prudence au soleil

L'Association canadienne de dermatologie a organisé à l'échelon du pays la Semaine de prudence au soleil qui se tient au début de l'été depuis 1989. La campagne vise à informer la population canadienne au sujet des problèmes que pose une trop grande exposition au soleil et à aider à enrayer la montée du cancer de la peau au Canada. Cette année, la Semaine de prudence au soleil se déroule du lundi 5 juin au dimanche 11 juin et présente des événements et des activités d'un bout à l'autre du Canada.

À propos de l'ACD

Fondée en 1925, l'Association canadienne de dermatologie représente les dermatologues du Canada. L'Association offre un accès facile à la source la plus importante et la plus fiable de savoir médical en dermatologie. Sa raison d'être consiste à promouvoir la science et l'art de la médecine et de la chirurgie en ce qui concerne le soin de peau, des cheveux et des ongles, à fournir un perfectionnement professionnel continu à ses membres et à appuyer et promouvoir le soin des patients, à éduquer le public au sujet de la prudence au soleil et d'autres aspects de la santé de la peau et à promouvoir la santé de la peau, des cheveux et des ongles durant toute la vie. Ce faisant, l'ACD informe et responsabilise à la fois les professionnels de la médecine et la profession canadienne. Pour en savoir davantage au sujet du travail de l'ACD, visitez <http://dermatologie.ca/fr/> ou pour participez à la conversation sur <http://www.Twitter.com/CdnDermatology> ou sur www.Facebook.com/CdnDermatology.

COORDONNÉES

Pour en savoir davantage, veuillez communiquer avec :

Nimmi Lawrence, coordonnatrice, Communications en marketing
Bureau : 613-738-1748, poste 228
nlawrence@dermatology.ca

Suzanne Joyal, stratège principale en Marketing
Bureau : 613-738-1748, poste 222
sjoyal@dermatology.ca